

FÉDÉRATION VOILE-AVIRON

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020

Tenue en visioconférence le 5 décembre 2020

1) Ordre du jour de l'AG

- 1 Préalable : recensement des présents, présentation des modalités de vote.
- 2 Rapport moral du président - Approbation
- 3 Etats des licences-cotisations
- 4 Rapport du trésorier - Approbation des comptes
- 5 Compte rendu des activités 2020
- 6 Programme d'activité 2021
- 7 Montant des cotisations 2020-2021 et 2021-2022
- 8 Budget prévisionnel 2021 - vote
- 9 Renouvellement du CA - Election des administrateurs (*merci aux postulants de se faire connaître*)
- 10 Questions diverses (pour être soumises à vote elles devront être communiquées au bureau par écrit 8 jours avant la réunion)

2) Recensement des présents, présentation des modalités de vote.

Il est rappelé que comme pour une AG en présentiel le quorum reste requis : il est de 1/3 membres, 1/3 voix : ce qui représente pour 41 membres/57 voix : 14 représentants, 19 voix

- * Le quorum est atteint avec 22 membres totalisant 35 voix

Le recensement des votants est fait sur la base de la liste des cotisants individuels ou associatifs de l'année écoulée. Comme le précisent les statuts et le Règlement intérieur, une pondération des droits de vote est effectuée en fonction du nombre de membres licenciés par association (1 vote par tranche de 15 licenciés). A ceci peuvent se rajouter des droits de vote complémentaires du fait de pouvoirs. En pratique lors de l'assemblée générale aucun pouvoir n'a été transmis.

Une procédure de vote électronique utilisant le site www.balotilo.org a été mise en place.

Chaque votant reçoit deux mails (2 scrutins) :

- * 1 pour approbation rapport moral /rapport financier /budget 2021/création d'un compte d'épargne (4 questions pour ce scrutin)
- * 1 pour élection des candidats au Conseil d'Administration (liste des candidats).

3) Rapport moral du président

Il est retranscrit ci-dessous :

Chers amis

C'est une année très particulière pour tout le monde qui s'achève, et nous laisse plein d'incertitudes pour demain.

Alors que depuis l'arrivée de la vaccination, des antibiotiques et d'une médecine efficace nous pensions avoir plus ou moins vaincu les épidémies, nous voilà brutalement renvoyés à une époque que nous croyions révolue, où une épidémie peut bouleverser les vies, l'économie d'un pays, et même du monde entier.

Tous nos projets, toutes nos manifestations nautiques ont été au mieux chamboulés, le plus souvent annulés, et certains de nos proches atteints, parfois sans retour.

Ce type de situation peut nous conduire collectivement et individuellement à repenser le monde où nous vivons, aux priorités de notre existence.

La convivialité, le bonheur de partager les bons moments, de transmettre nos passions et notre histoire, le sentiment de liberté joyeuse que procure la navigation, l'émerveillement devant la beauté de la nature et l'immensité de la mer, l'impératif de leur protection, retrouvent toute leur valeur.

Tous nous avons été heureux de nous retrouver – même masqués, même brièvement – et si la fin de la pandémie est difficile à prévoir, nous recommençons à faire des projets.

Si le nombre de licences a décliné significativement cette année, le nombre d'adhérents a peu varié, ce qui est rassurant pour l'avenir.

Localement toutefois, les adhésions en baisse peuvent mettre en péril certaines de nos associations, et compliquer le renouvellement des générations.

Pour assurer l'avenir, le conseil d'administration a voulu prendre des mesures pour soulager les finances de nos membres :

- Une réduction exceptionnelle de 50 % de l'adhésion 2021

- Une proposition de participation aux projets de rénovation des yoles (ou autres bateaux) de nos associations que nous détaillerons un peu plus loin.

Et comme chaque année, nous continuerons à aider les manifestations nautiques organisées par des associations membres, ainsi que la formation des jeunes dans l'optique de l'Atlantic Challenge – reporté à 2022.

Cette année nous aura appris aussi à être flexibles et à mettre en place des réunions en visioconférence, ce qui a finalement été un bien : le CA ne s'est jamais autant réuni que cette année ! La première réunion étant d'ailleurs consacrée à l'émission de recommandations sanitaires (basées sur celles du gouvernement et des fédérations sportives voisines). Néanmoins notre objectif de nous rapprocher des associations locales s'en est trouvé contrarié.

L'assemblée générale en visioconférence est aussi une première, même si le contact est moins chaleureux qu'en salle, elle a l'avantage de permettre à ceux pour qui le voyage à Paris est difficile de partager ce moment important de la vie de notre fédération. Aussi nous verrons si l'année prochaine une solution mixte (en salle et en visio simultanée) est envisageable.

Je vous remercie et vous souhaite de bonnes navigations en 2021.

Emmanuel MAILLY, Président FVA

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4) Etat des licences

Le trésorier Jean-Patrick Guéritaud présente le bilan des licences. En dépit du covid-19, le nombre est assez stable (en baisse pour le collège B : individuels)

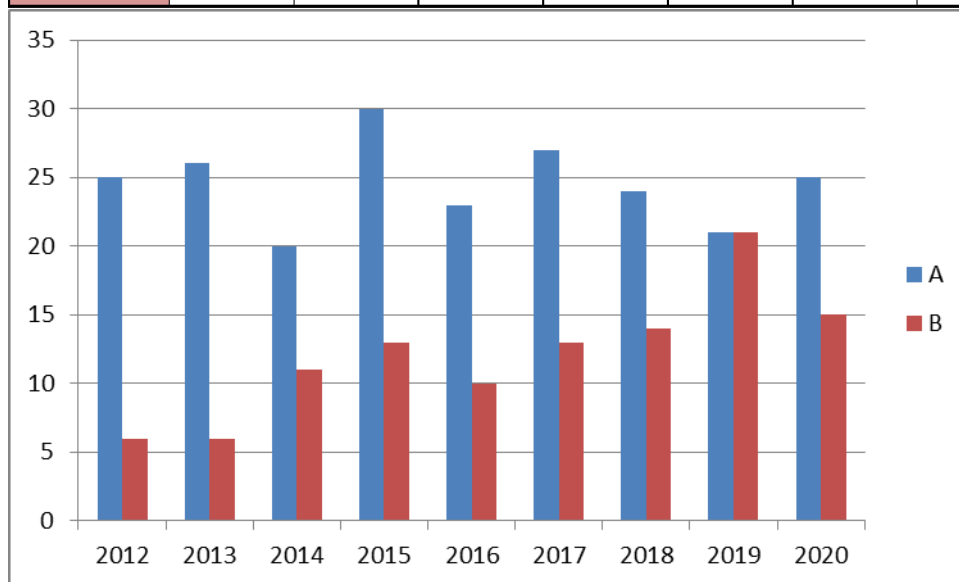
Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 51 av. de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42

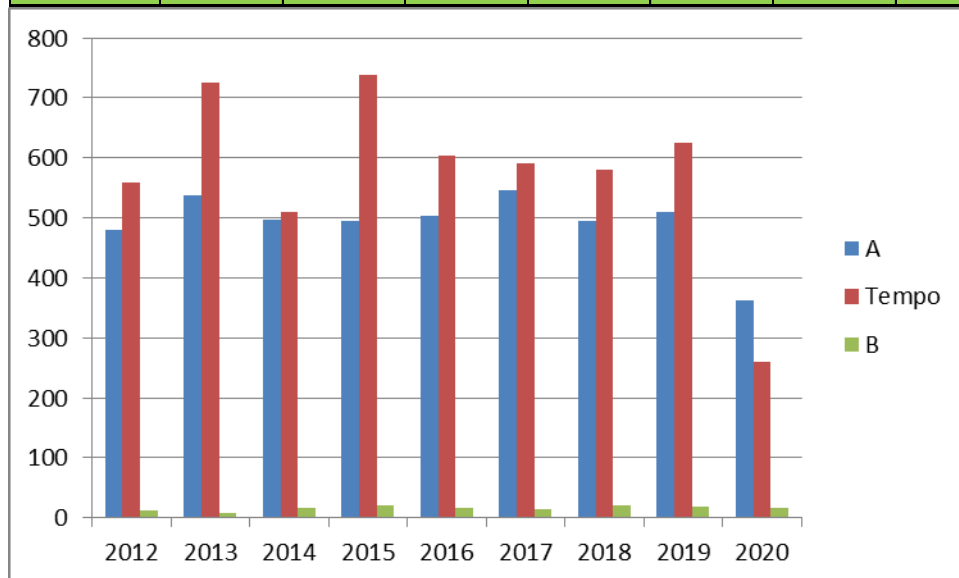
Courriel: federation.voileaviron@gmail.com Web: <http://voileaviron.org>

Adherents	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
A	25	26	20	30	23	27	24	21	25
B	6	6	11	13	10	13	14	21	15



En revanche le nombre de licences est en forte baisse, en particulière pour les licences temporaires comme on peut le voir ci-dessous :

Licences	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
A	479	537	498	496	504	547	496	509	363
Tempo	560	725	509	739	604	591	580	626	260
B	12	8	17	20	17	14	21	19	16



5) Rapport financier

L'année 2020 est marquée par plusieurs évènements :

- La baisse des prises de licence et donc des recettes associées
- La faiblesse des dépenses (pas de frais de déplacement, pas de soutien aux manifestations de fait de leurs annulations)

- Un remboursement de la MAIF (une réduction de 15% accordée du fait de l'absence d'activité sportive lors du 1^{er} confinement + une réduction mécanique liée à la baisse du nombre de licences)
- Le don de Val Maubuée suite à la dissolution de cette association.

En conséquence le résultat est en excédent cette année, et ce même hors recettes exceptionnelles.

FEDERATION VOILE AVIRON

Résultat de l'exercice 2019-2020 clos le 31/10/2020			
Dépenses		Recettes	
ACI	750 €	Cotisations fédérales	2 006 €
Missions	220 €	Licences annuelles	4 687 €
Assurance	3 501 €	Licences temporaires	912 €
Achats	145 €	Don Val Maubuée	7 537 €
Locations	168 €	Rbt Assurance Covid	882 €
OVH	37 €		
Frais bancaires	195 €		
Bénéfice (excédent)	11 008 €		
Total depenses	16 025 €	Total recettes	16 025 €

Recettes exceptionnelles

Don Val Maubuée	7 537 €
Rbt Assurance Covid	882 €

Total recettes exceptionnelles **8 420 €**

Bilan comptable au 31/10/2020			
ACTIF		PASSIF	
I - Immobilisations		I - Capitaux propres	
Incorporelles		Report à nouveau	16 769 €
corporelles		Résultat de l'exercice	11 008 €
Financières			
Total Actif Immobilisé		Total Capitaux Propres	
II - Actif circulant		II - Provisions	
stocks			
Charges payées d'avance		Total Provisions	
Autres créances		III - Dettes	
Produits à recevoir		FVA	
Compte livret		Associations	
Compte courant	27 777 €	Autres dettes	
Caisse			
Total Actif Circulant		Total Dettes	
TOTAL GENERAL	27 777 €	TOTAL GENERAL	27 777 €

Le rapport financier est approuvé à la majorité (20 voix pour, 2 abstentions)

6) Compte-rendu des activités 2020

Les activités 2020 ont été moins nombreuses que d'habitude.

a) Recommandations sanitaires

Le CA s'est réuni en vidéoconférence pendant le 1^{er} confinement pour réfléchir aux conséquences sanitaires de la pandémie de Covid-19. Après analyse des directives gouvernementales et des recommandations des fédérations sportives proches (Voile, aviron, canoë-kayak) nous avons émis des recommandations en mai 2020 que l'on pourra retrouver ici : <http://voileaviron.org/wp/wp-content/uploads/2020/05/PRECONISATIONS-FVA-V5.pdf>

Ces recommandations sont à moduler en fonction des conditions locales, de l'évolution de la pandémie et des réglementations / recommandations de santé publique.

b) Fonds documentaire : Naviguide, Manuel Voile-Aviron et Projet Nav-Histoire

- Le naviguide comporte 51 fiches de navigation, certaines ont été mises à jour en 2020 mais nous n'en avons pas ajouté de nouvelles.
- Le manuel Voile-Aviron initié par F. Vivier ne comporte que 2 articles à l'heure actuelle. La participation d'autres rédacteurs est sollicitée pour mener à bien cette tâche. François Vivier n'a pu y consacrer autant de temps que souhaité (mais en revanche a donné naissance à un nouvel ouvrage : *Construire son bateau en bois* (disponibles aux éditions du Bois –Le Bouvet et sur le site du Chasse-Marée)
- Le projet Nav-Histoire de valorisation des ressources du patrimoine nautique était en 2020 en phase de réflexion. Nous le présenterons plus loin dans les actions 2021.

c) Communication numérique

- Site web

Il a été rénové en 2019. Nous y publions des informations (14 en 2020) internes (bulletin, CR AG..) ou externes, et bien sûr le Calendrier. On constate toujours peu de visites (+/- 30 utilisateurs /jour) malgré ces efforts.

- Newsletter

Trois envois ont été faits en 2020 (en février, mai et novembre) à 900-1000 destinataires (licenciés et sympathisants). Le taux d'ouverture est de 52%, le taux de clic de 15%, le taux de désabonnement de 0.5%. Ces chiffres sont corrects (au regard des statistiques marketing moyennes de ce type de communication) mais ne permettent pas un regain de fréquentation du site web (qui ne voit qu'une augmentation ponctuelle suite à l'émission de newsletter).

- Carnet de bord

Nous avons réussi à maintenir la publication de 2 numéros cette année, en mai et novembre, en dépit de la période de navigation restreinte. Merci à ceux qui nous envoient des articles.

Pour ces trois points, les pistes d'amélioration reposent essentiellement

- sur la parution plus fréquente de contenu, et de contenu susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Ceci nécessite un travail d'équipe et donc plus de rédacteurs qu'actuellement
- Sur un meilleur ciblage pour la newsletter
- Sur un meilleur relais auprès des lecteurs potentiels (réseaux sociaux, site de nos associations, médias traditionnels)

Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 51 av. de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42

Courriel: federation.voileaviron@gmail.com Web: <http://voileaviron.org>

d) Projet 350 ans de la Flottille de Versailles.

Ce projet est à l'initiative de l'Atelier Marin de Bruxelles (Nicolas Joschko) qui a construit « La Licorne », une reproduction au ¼ d'un « grand vaisseau » de Louis XIV, similaire aux bateaux qui voguaient sur le Grand Canal de Versailles.

L'objectif est de reconstituer une flottille de ce type avec diverses animations sur ce plan d'eau. Le projet a été présenté à L'Académie de Marine (française) en janvier 2020.

Le dossier projet est réalisé, et une prise de contact avec l'Etablissement public du Château de Versailles est en cours.

Le planning projet est quelque peu contrarié par la pandémie.

Yves Hervy et Eric de Wolbock sont les promoteurs de ce projet au sein du CA de la FVA.

e) Evènements nautiques 2020

La plupart des manifestations nautiques ont été annulées en 2020. Pour ne parler que de ceux où la FVA ou nos associations étaient impliquées :

- Escale à Sète est reprogrammée en 2020 (on rappelle que D. Chaignon avait prévu un parcours VA)
- Temps Fête est reprogrammé à 2021 (Treizour avait envisagé un parcours VA)
- Le Défi Breton (prévu ds le Golfe du Morbihan à l'initiative de VPGM) est reprogrammé à 2022.

f) Atlantic challenge et formation

Un stage de formation a pu se faire à Poses en février 2020, mais les suivants ont dû être annulés.

La situation sanitaire a rendu difficile le recrutement de nouveaux jeunes cette année.

L'Atlantic Challenge qui devait se tenir à St Pétersbourg à l'été 2020 a été reporté à 2021 puis à 2022 (acté par le Trustee meeting de nov 2020). Les Russes souhaitent maintenir un évènement en 2021 mais qui sera sans doute de portée locale.

Garance Verrier est le trustee (représentant officiel) de la France.

7) Programme d'activités 2021

a) Bourse de soutien aux projets de rénovation

La FVA propose 5 bourses de soutien aux projets de rénovation d'un montant de 2000€, aux conditions suivantes :

- Décision sur dossier par le CA, le dossier devant comprendre:
 - o La présentation rapide de l'historique du bateau et de son association gestionnaire, ainsi que ses perspectives après chantier.
 - o Les trois derniers comptes de résultat et la situation financière de l'association
 - o Un rapport d'expertise par un professionnel accompagné d'un budget prévisionnel du chantier
 - o Les financements prévus par ailleurs. La bourse FVA correspondant au maximum à 30% du budget prévisionnel du chantier.
- Candidatures hors FVA possibles (mais non prioritaires) si on estime que le bateau et le projet est typiquement VA

Examen des dossiers chaque trimestre : Fin mars, juin, sept, dec)

Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 51 av. de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42

Courriel: federation.voileaviron@gmail.com Web: <http://voileaviron.org>

b) Projet Nav-Histoire

Après le « [Naviguide](#) », la FVA lance le projet d'un nouvel atlas géographique : le « Nav'Histoire ».

Force est en effet de constater, à l'occasion de nos diverses navigations autrement », sur un secteur nouveau que l'on découvre, qu'il est souvent difficile de rassembler les documentations relatives au patrimoine maritime local, et de rencontrer les acteurs de la sauvegarde et de la valorisation de ce patrimoine régional.

D'où l'idée de créer ce premier atlas géographique recensant ces informations.

Cet atlas sera organisé par grandes régions aux caractéristiques maritimes cohérentes, sous forme d'un site web dédié.

Pour chaque région, il donnera accès, par un simple « clic » :

- A des sources documentaires (articles, livres, blogs...)
- A des liens vers des structures engagées sur le patrimoine (le Chasse-Marée, les associations, musées et collectivités...)

Cet atlas sera centré sur l'histoire des « petits bateaux de travail et de loisir », mais s'intéressera aussi à l'activité qui en fut l'origine, ainsi que la culture qui accompagna cette histoire.

Le choix des bateaux auxquels on s'intéressera ne sera donc pas dicté par un critère technique (longueur, tonnage...), mais plutôt par son intérêt historique et patrimonial.

Vue la nature de ce projet, il ne peut être entrepris que de façon participative, tant aux niveaux national, que régional et local.

Démarche participative qui suppose donc d'être à l'écoute de chacun, et donc un développement progressif, par étapes.

A ce stade, le projet est donc totalement ouvert aux commentaires, critiques, et propositions permettant d'en modifier encore les orientations générales, alors même que nous espérons bien pouvoir, d'ici le printemps prochain, vous présenter un « prototype » que nous allons travailler avec la FPMM sur la côte « Occitanie-Catalogne » !

Le [document de présentation du projet à l'AG](#) vous permettra d'en savoir plus.

c) Organisation d'événements nautiques

Nous avons pour projet d'établir un guide de la manifestation nautique. Une première étape a été effectuée en 2020 avec la parution des aspects règlementaires dans le Carnet de Bord n°25 en Nov 2020. En 2021 nous essaierons de l'enrichir avec le retour d'expérience des associations sur les aspects pratiques.

d) Evènements nautiques 2021

- **La semaine du Golfe** aura lieu du 10 au 16 mai 2021. VPGM participe à l'organisation de la flottille 1.
 - o VPGM s'occupe de l'accueil de la flottille 1 mais ne pourra gérer celle de la flottille 2. Solution à trouver.
 - o Cyrille Hervé recherche des volontaires et un zodiac pour la sécurité sur l'eau.
 - o Un pot FVA est à organiser (flottille 1 et 2. Le mardi ?)
- **Une descente sur la Seine** est organisée par Yole 27 le week-end du 1^{er} mai (Les Andelys-Poses le 1^{er} et Venables Poses le 2 mai).
- **Le 2^{ème} raid normand** aura lieu du 10 au 18 juillet entre St Vaast la Hougue et Dives sur mer. La sécurité sera assurée par semi-rigides, 1 logiciel de traçage et 1 camion

Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 51 av. de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42

Courriel: federation.voileaviron@gmail.com Web: <http://voileaviron.org>

accompagnateur. L'aide de la FVA est sollicitée pour le financement d'un des deux semi-rigides (1500 €).

e) Atlantic Challenge

Des stages à Poses sont prévus à Pâques (29-30 avril 2021) et à la Toussaint 2021. Le raid normand et la route de l'Amitié seront aussi des occasions de progresser en navigation (et de profiter de ces bons moments !).

Les jeunes de toutes les associations sont bienvenus.

La participation FVA est sollicitée via des formateurs lors des stages et du financement.

8) Budget prévisionnel 2021

a) Montant des cotisations 2021

Le CA a décidé en novembre d'une baisse de 50 % des cotisations compte tenu

- * *Des faibles dépenses 2020*
- * *Des réserves budgétaires*
- * *Des remboursements de la MAIF (sur la période du 1^{er} confinement)*
- * *De l'importance de maintenir les adhésions et de soulager financièrement les membres.*

les cotisations d'association passent donc de 60 € à 30 € et la cotisation particulier de 22€ à 11 €. Les montants des licences ne changent pas.

Pour 2021-2022 les cotisations reviendront a priori aux montants habituels.

b) Prévisionnel 2021 €.

L'exercice est un peu difficile du fait de manque de visibilité sur la question sanitaire. Avec les éléments actuels (dont la réduction de cotisation), il est proposé le budget suivant :

Fédération Voile Aviron

Budget prévisionnel exercice 2021

Dépenses		Recettes	
Frais de gestion			
Assurance MAIF	3 000 €	Cotisations	1 100 €
Cotisation ACI	200 €		
Frais de gestion	100 €	Licences annuelles	4 700 €
Frais bancaires	200 €		
Hébergement Web	40 €	Licences temporaires	1 000 €
Missions			
Missions CA	1 500 €	Complément IA Sport+	100 €
Réception / Hébergement	360 €		
Soutien manifestations	1 500 €		
Total depenses:	6 900 €	Total Recettes:	6 900 €

Pour mémoire:			
Dépenses 2020	5 017 €	Recettes 2020	7 605,00 €
Banque au 30/10/2020		27 777 €	

Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 51 av. de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42

Courriel: federation.voileaviron@gmail.com Web: <http://voileaviron.org>

Constitution d'un Fond de Réserve de 20 000€	
Fond dédié charpente marine et restaurations	10 000 €
Fond dédié communication et autres interventions	10 000 €

Le budget est approuvé à la majorité (20 voix pour, 2 abstentions).

9) Renouvellement du CA

Le CA est renouvelé par tiers annuellement. Sont vacants 3 à 7 sièges.

Les membres sortants sont :

- * *Anne Ferrand (se représente)*
- * *Jean-Patrick Guéritaud (se représente)*
- * *Yves Hervy (se représente)*
- * *François Vivier (se représente)*
- * *Eric de Wolbock (se représente)*
- * *Louis Hamelle (ne se représente pas)*

Deux nouveaux postulants : Joël Lurienne (de l'association Yole pour Villefranche /Laissa Ana) et Garance Verrier (de Yole 27). Voir leur présentation dans les slides.

Sont élus :

- * Anne Ferrand : 100% de oui
- * Jean-Patrick Guéritaud : 100% de oui
- * Eric de Wolbock : 94,1% de oui (32 / 34)
- * François Vivier : 91,2% de oui (31 / 34)
- * Garance Verrier : 100% de oui
- * Joel Lurienne : 100% de oui
- * Yves Hervy : 100% de oui

Le nouveau CA est donc composé de :

Nom	Début de mandat	Fin de mandat (3 ans)
Dominique CHAIGNON	2019	2022
Anne FERRAND	2020	2023
Jean-Patrick GUERITAUD	2020	2023
Yves HERVY	2020	2023
Cyrille HERVE	2019	2022
Claude JOURDON	2019	2022
Guy LE RHUN	2019	2022
Emmanuel MAILLY	2018	2021
Jean-Paul Chirouze	2019	2022
François VIVIER	2020	2023
Garance Verrier	2020	2023
Eric de Wolbock	2020	2023
Kalai Soltani	2018	2021
Serge Kerrand	2018	2021
Joël Lurienne	2020	2023

Le CA devra se réunir rapidement pour désigner les membres du bureau.

10) Questions diverses

En l'absence de questions, l'AG se termine.

Le 14/12/2020

Le Président

E.MAILLY

Le secrétaire

C.HERVE



Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 51 av. de Villepreux 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42

Courriel: federation.voileaviron@gmail.com Web: <http://voileaviron.org>